

Calendrier du projet

- Réussir un projet collectif avec un grand nombre de classes participantes suppose pour chacun de respecter les délais de fonctionnement des opérations. Régulièrement, en page d'accueil du site, on peut consulter dans la rubrique « Actualités » des rappels de planning et de procédures à effectuer à des dates précises. L'organisation générale du projet se structure en plusieurs phases :

1. **Du 1^{er} au 30 septembre** : lancement du site web « Dictionnaire des écoliers » (dictionnaire-des-ecoliers.cndp.fr) et mise en place dans les académies d'un réseau d'interlocuteurs pour informer, encadrer et accompagner les enseignants engagés dans le projet.

Sur ce site, on trouve en page d'accueil : des informations diverses concernant le contexte du plan de prévention de l'illettrisme et les multiples actions menées par les organismes et associations partenaires ; des ressources pédagogiques pour l'enseignement du vocabulaire à l'école primaire et certaines plus spécifiques à la mise en œuvre du projet dictionnaire ; des rubriques pratiques sur les différentes phases de déroulement du projet avec des interviews, des séquences vidéo, des actualités ; une carte des académies avec un annuaire des personnes ressources. Cette page d'accueil est accessible à tous et constitue, de fait, une base documentaire et informative que tout enseignant peut consulter et utiliser pour sa propre réflexion en vue d'enrichir ses pratiques professionnelles dans ce champ particulier et fondamental de la maîtrise de la langue : le vocabulaire.

Sur cette page d'accueil, on trouve un bloc de connexion, réservé exclusivement à ceux qui participent à l'élaboration du dictionnaire : les élèves et leur maître, les administrateurs du projet aux niveaux académique et national. Des identifiants de connexion permettent d'accéder à une plateforme de travail où sont réunis tous les outils nécessaires à la production et à la saisie des définitions du dictionnaire.

2. **Du 15 septembre au 31 octobre** : inscription des classes participantes

Les enseignants volontaires accèdent à l'espace réservé pour obtenir des identifiants de connexion et compléter un formulaire d'inscription. À partir de 1^{er} octobre, ils prendront connaissance de la « Banque de mots » qui servira de base commune pour produire les articles du dictionnaire. Ils consultent un ensemble de documents réunis dans des « Boîtes à outils » dont l'objectif est de fournir des aides pratiques et techniques afin d'optimiser l'utilisation de la plateforme de travail. Ils peuvent utiliser le système sécurisé de messagerie interne pour entrer en contact avec les interlocuteurs académiques et obtenir des informations supplémentaires.

Cette période préliminaire est surtout pour l'enseignant un moment de réflexion et de préparation pédagogique : programmer pour la classe (le cycle) l'enseignement du vocabulaire ; concevoir une progression annuelle et imaginer des séquences autour de corpus de mots particuliers et de problématiques diversifiées ; réfléchir en équipe et échanger autour des pratiques et des enjeux de l'apprentissage lexical, lire et se documenter sur le sujet ; solliciter des aides ou des formations (CPC, PEMF).

3. **Du 1^{er} au 30 novembre** : choix de la liste de mots à définir

Les enseignants (et les élèves, associés à des degrés divers) sélectionnent dans la banque de mots la série qui correspond le mieux à la problématique choisie.

Des fonctionnalités d'ajout de mots et d'échanges avec d'autres classes permettent d'ajuster et de personnaliser le corpus de travail. Le 30 novembre, la banque de mots est close et la liste finalisée est enregistrée sous la forme d'un « panier de mots ».

Cette étape est l'occasion de réfléchir aux critères qui déterminent le choix des mots que l'on va étudier avec les élèves : quel lexique aborder et pour apprendre quoi ?

La fiche pratique N° 3 revient en détail sur cette question.

Dès que la liste de mots est finalisée, et cela peut être fait bien avant la date butoir du 30 novembre, le travail en classe avec les élèves peut commencer : il est indispensable de lire au préalable les fiches pratiques N° 4 et 5 pour connaître les contraintes de rédaction des articles du dictionnaire appliquées dans les formulaires de saisie des définitions.

4. **Du 1^{er} janvier au 30 avril 2011** : travail dans les classes et saisie des articles du dictionnaire

Pendant toute cette période, l'enseignant met en œuvre dans sa classe les dispositifs pédagogiques programmés pour organiser et garantir l'apprentissage du vocabulaire par tous les élèves.

Les procédures de saisie en ligne, sur la plateforme de travail, sont ouvertes en continu : l'enseignant et les élèves complètent au fur et à mesure les rubriques des formulaires de définitions avec les productions écrites et les illustrations réalisées en classe ; il est possible de modifier et de corriger les saisies enregistrées à tout moment tant qu'elles ne sont pas « verrouillées » et envoyées à la correction pour validation. Il est indispensable de lire la fiche pratique N° 6 qui donne un cahier des charges détaillé des procédures de relecture et de correction.

Un « tableau de bord » permet à la classe de suivre l'état d'avancement de son travail sur les mots de son panier et leur statut de validation.

Cet espace de travail est strictement personnel à la classe : le validateur responsable de la correction des définitions ne peut y accéder ; il reçoit directement les contenus et les renvoie, éventuellement, pour modification, par la messagerie interne.

Pour éviter la surcharge du système en fin de période, il est important d'envoyer régulièrement les définitions à la correction et de ne pas attendre le dernier moment pour valider tous les articles produits (3 mots par mois, par exemple, pour un panier de 12 mots).

5. **1^{er} juin 2011** : mise en ligne sur Internet du « Dictionnaire des écoliers »

Le dictionnaire est accessible à partir de la même adresse : **dictionnaire-des-ecoliers.cndp.fr** mais la page d'accueil a été redessinée pour correspondre au profil des utilisateurs qui sont tous les enfants de l'école primaire.

L'ensemble des articles produits par les classes, après relecture et validation par un groupe d'expertise, a été mis en forme, harmonisé dans le cadre d'une charte graphique, sonorisé pour la prononciation des mots et l'accessibilité des non-voyants.

Un mode d'emploi guide la navigation et l'utilisation d'un moteur de recherche permettant de trouver un article de dictionnaire à partir de plusieurs critères.

Un annuaire des écoles participantes valorise le travail des classes dans toutes les académies.

Accompagnement pédagogique : « la mallette de séquences clé en main »

- L'enjeu de ce projet, au-delà de l'élaboration du dictionnaire numérique qui constitue une finalité motivante pour les élèves et les maîtres, est d'impulser une nouvelle dynamique pour l'enseignement du vocabulaire à l'école primaire.
- L'idée est de mutualiser et d'harmoniser les pratiques pour concevoir des séquences de classe avec des entrées multiples et des problématiques innovantes afin d'apprendre des mots nouveaux à tous les élèves : une mallette d'accompagnement propose un répertoire de « séquences clé en main » de la GS au cycle 3, structurées en modules de 4 à 6 séances en moyenne et permettant d'explorer les différentes dimensions en jeu dans l'apprentissage du vocabulaire.
Plusieurs axes de travail sont exploités, l'important étant d'enrichir et de diversifier les stratégies et les situations, d'éviter des pratiques répétitives, systématiques et trop fortement ritualisées, de guider l'apprentissage avec des modalités et des supports différents : oral ; écrit / auditif ; visuel ; graphique / réception ; production ; mémorisation / linguistique ; langagier / analytique ; poétique ; sensoriel / littéraire ; culturel.
- Les séquences de la mallette pédagogique s'organisent à partir de la notion de mot et des différentes manières de l'aborder, de le comprendre et de le mémoriser.
 1. le mot : une entité sémantique et formelle (phonologique, graphique, syllabique) ;
 2. le mot, l'objet et sa représentation ;
 3. le champ lexical et les familles de mots ;

4. la catégorisation sémantique et les termes génériques ;
5. la catégorisation grammaticale ;
6. les analogies et les oppositions de sens ;
7. le mot dans le discours (oral/écrit), le mot dans la phrase ;
8. les contextes d'utilisation : la polysémie, les registres de langue, les expressions et locutions ;
9. mots à dire et mots à écrire : le passage à l'écrit ;
10. le vocabulaire et les situations de productions langagières ;
11. la mémoire des mots : bagage lexical et activités de mémorisation ;
12. « trésor de mots » : archivages et affichages ;
13. dictionnaires : phrase de définition et phrase exemple ;
14. les mots : « des objets linguistiques et poétiques » à percevoir avec nos sens et notre imaginaire ;
15. les mots et les jeux graphiques ;
16. le vocabulaire et la littérature jeunesse ;
17. Le vocabulaire : histoires de mots et étymologie ;
18. Le vocabulaire acquis : procédures d'évaluation.

- La mallette pédagogique est téléchargeable sur le site dès le 1^{er} octobre et sera alimentée régulièrement de nouvelles séquences.

L'enseignant peut s'inspirer complètement des séquences proposées pour planifier son travail et choisir le corpus de mots correspondant dans la banque.

Il peut aussi utiliser les séquences en les adaptant à la liste de mots qu'il a sélectionnée.

Il peut, plus simplement, trouver des idées pour modifier ses pratiques habituelles et innover.

- La gestion du temps est importante pour respecter à la fois le calendrier du projet et la nécessité d'une progression régulière des apprentissages avec des phases de découverte du vocabulaire, des situations de compréhension en réception et des activités de réinvestissement au travers de productions langagières diverses : une rencontre unique et univoque avec le mot ne garantit en aucune façon son acquisition.

Entre le 1^{er} novembre et le 30 avril, entre le choix du corpus de travail et la finalisation des articles du dictionnaire, on peut compter environ 18 semaines de travail avec les élèves pour un panier de 6 à 18 mots (au maximum).

Si on veut proposer aux élèves des situations d'apprentissage régulières, cohérentes et efficaces, il est donc indispensable de programmer les séquences de manière rigoureuse, avec des rendez-vous hebdomadaires (au minimum) inscrits à l'emploi du temps de la classe.

Il est tout aussi important de prévoir des moments spécifiques pour les élèves en difficulté (dans le cadre de l'aide personnalisée par exemple) et des moments d'évaluation des acquis au fur et à mesure des modules d'activités.